



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE EPS 1

SESSION 2019

AGREGATION CONCOURS EXTERNE

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES
ET CIVILISATIONS

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1900A	101	0366

« Une position critique ne peut se greffer que sur une pratique effective. *Pratique et critique* supposent une dé- et re- construction constantes des activités sportives existantes, une incitation à des formes différentes de ces activités. La possibilité d'une attitude critique implique qu'un temps notable puisse être consacré à la pratique et qu'un niveau optimal ait pu être atteint. D'où, entre autres raisons, la nécessité à l'école d'un horaire sur la base de cinq heures hebdomadaires. Faire apparaître les dangers d'*élitisme* et de sélection contenus dans le modèle sportif est nécessaire. Mais une dénonciation plus urgente s'impose actuellement : souligner combien les activités physiques et sportives sont encore largement réservées à une *élite* socio-culturelle, dans la population scolaire comme dans la population totale. Faute de quoi, la première dénonciation risque de devenir elle-même suspecte d'*élitisme*. »

Claude Pujade-Renaud, « Conclusion », *Questions-réponses sur l'éducation physique et sportive*, Paris, ESF, coll. « Science de l'éducation », 1979 (3^{ème} édition, 1^{ère} édition en 1977), p. 172.

En vous appuyant sur les propos de Claude Pujade-Renaud, vous analyserez l'évolution des réformes de l'éducation physique depuis 1967, notamment dans son rapport aux types et modalités de pratiques en usage dans la société française.